



Ecole Provinciale d'Administration

Orientation transversale hôpitaux/intercommunales

50 heures

- situer le développement des intercommunales, hôpitaux et maisons de repos dans le contexte historique belge ;
- définir la notion d'intercommunale et de ses premières applications ;
- expliquer en quoi consiste la problématique des structures partielles et des activités réparties ;
- citer et expliquer d'autres modèles tels que les régies, les sociétés publiques, les filiales et commenter les lois spéciales de développement et/ou d'accréditation en termes de concurrence et autres conséquences ;
- illustrer les principes liés à la nature des services publics (loi du service, décentralisation, tutelle, intérêt général et utilité publique) dans le cadre des intercommunales, hôpitaux et maisons de repos et de soins ;
- déterminer les critères de gestion utiles à ces structures (financement, liquidités, ...) ;
- comprendre les bases de financement ;
- comprendre les bases comptables ;
- lire les instruments financiers (bilan, compte de résultats) ;
- appliquer à des situations concrètes le décret wallon sur les intercommunales ;
- expliquer le fonctionnement et le rôle des organes d'une intercommunale ;
- définir le statut du personnel ;
- expliquer les différents régimes de contrôle en distinguant leurs particularités ;
- appliquer à des situations concrètes le système réglementaires, la loi sur les marchés publics et la loi sur les motivations des actes administratifs ;
- définir le principe de l'in house et citer des exemples d'application.